



« Lettre ouverte au Maire de Perpignan »

Le syndicat Cgt s'interroge sur les véritables raisons qui vous ont conduit à ne pas renouveler les contrats de certains personnels vacataires, employés à la Ville depuis plus de dix ans pour assurer la surveillance des enfants dans les écoles, sans « autre forme de procès » que celui dont vous n'ignorez pas qu'il vous sera fait par le Tribunal Administratif auprès duquel l'avocat de ces personnels a déposé récemment une requête. Comme « par hasard », c'est le moment que vous avez choisi pour mettre un terme au renouvellement du contrat de ces personnels, mais c'est sans compter sur leur détermination à faire valoir leurs droits à savoir la réparation du préjudice financier subi, n'ayant eu droit, tout au long de ces années de bons et loyaux services, à aucun paiement de leur jours de congés, ni de leurs jours de maladie et autres indemnités auxquels ils pouvaient prétendre !

A la suite de demandes d'audience répétées et après plusieurs mois d'un silence assourdissant, vous avez rencontré les représentants du syndicat CGT le 7 février dernier. Au cours d'une réunion qui s'est déroulée dans un climat serein, vous aviez assuré ses représentants d'examiner la situation de ces personnels précaires « au cas par cas », ce qui avait laissé espérer qu'une issue favorable pourrait leur être proposée.

Deux mois après, le jour-même du terme de leur contrat, il leur est annoncé oralement qu'ils ne font plus partie des effectifs de la Ville, belle leçon de courage et d'humanité, s'il en fallait !

Comment peut-on en arriver à prendre une telle décision, qui « jette à la rue » des personnes déjà en situation précaire, fragiles, qui demain vont se retrouver à « gonfler » les chiffres du chômage, alors que leur emploi est indispensable à la Collectivité pour assurer la qualité du service public que sont en droit d'exiger les parents envers leurs enfants ?

Au-delà de la colère et de la révolte face à cette criante injustice, c'est avant tout de la détermination et de la résistance dont ces personnels vont devoir maintenant faire preuve, avec le soutien du syndicat CGT, qui ne manquera pas de veiller à la suite qui sera donnée à ces suppressions d'emplois.

